

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mr Mourad GUELLATY et Mr Wael KETATA.

BILAN ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2020 (EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	200 180	197 024	217 369
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	337 592	190 301	204 066
AC 3 - Créances sur la clientèle	4.3	2 518 868	2 798 992	2 570 293
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	4.4	404	404	404
AC 5 - Portefeuille d'investissement	4.5	351 730	392 002	393 906
AC 6 - Valeurs immobilisées	4.6	37 570	41 442	39 479
AC 7 - Autres actifs	4.7	120 439	113 089	117 779
TOTAL ACTIF		3 566 783	3 733 254	3 543 296
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Banque Centrale et CCP	4.8	13 053	129 190	69 186
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	92 907	167 051	181 855
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	2 614 461	2 589 952	2 443 354
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales	4.11	216 160	302 538	260 744
PA 5 - Autres passifs	4.12	225 097	187 058	200 690
TOTAL PASSIF		3 161 678	3 375 789	3 155 829
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP 1 - Capital		100 008	100 008	100 008
CP 2 - Réserves		287 456	229 958	229 958
CP 4 - Autres capitaux propres		3	3	3
CP 6 - Résultat de l'exercice		17 638	27 496	57 498
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.13	405 105	357 465	387 467
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 566 783	3 733 254	3 543 296

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2020
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.14	1 187 210	1 310 405	1 256 231
HB 2 - Crédits documentaires	4.15	192 664	252 437	216 376
HB 3 - Actifs donnés en garantie	4.16	13 000	129 000	69 000
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		1 392 874	1 691 842	1 541 607
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.17	250 858	119 433	142 176
HB 5 - Engagements sur titres (Participations non libérées)	4.18	8	27	8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		250 866	119 460	142 184
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
HB 7 - Garanties reçues	4.19	1 989 402	2 323 779	2 193 853
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		1 989 402	2 323 779	2 193 853

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2020
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2020	Semestre clos le 30/06/2019	Exercice clos le 31/12/2019
Produits d'exploitation bancaire :				
<i>PR 1</i> - Intérêts et revenus assimilés	4.20	118 989	130 304	262 443
<i>PR 2</i> - Commissions	4.21	27 449	28 567	58 918
<i>PR 3</i> - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.22	12 163	17 722	32 407
<i>PR 4</i> - Revenus du portefeuille d'investissement	4.23	13 765	11 777	26 272
Total produits d'exploitation bancaire		172 366	188 370	380 040
Charges d'exploitation bancaire :				
<i>CH 1</i> - Intérêts encourus et charges assimilées	4.24	(49 243)	(61 257)	(117 257)
<i>CH 2</i> - Commissions encourues		(3 034)	(3 286)	(7 774)
Total charges d'exploitation bancaire		(52 277)	(64 543)	(125 031)
PRODUIT NET BANCAIRE		120 089	123 827	255 009
<i>PR 5 / CH 4</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.25	(4 683)	1 113	(281)
<i>PR 6 / CH 5</i> - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4.26	1 006	834	1 759
<i>PR 7</i> - Autres produits d'exploitation		1 405	1 504	4 602
<i>CH 6</i> - Charges de personnel		(50 565)	(51 583)	(103 149)
<i>CH 7</i> - Charges générales d'exploitation	4.27	(22 453)	(21 556)	(44 354)
<i>CH 8</i> - Dotations aux amortissements des immobilisations		(4 150)	(4 609)	(10 080)
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 649	49 530	103 505
<i>PR 8 / CH 9</i> - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	4.28	42	(6 329)	(6 629)
<i>CH 11</i> - Impôts sur les sociétés	4.29	(12 711)	(15 705)	(39 378)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		27 980	27 496	57 498
<i>PR 9 / CH 10</i> - Pertes provenant des éléments extraordinaires	4.30	(10 342)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		17 638	27 496	57 498
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		17 638	27 496	57 498
RESULTAT PAR ACTION (DT)	4.31	0,882	1,375	2,875

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2020
(EN MILLIERS DE DINARS)

<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2020	Semestre clos le 30/06/2019	Exercice clos le 31/12/2019
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	155 359	170 677	351 359
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(51 579)	(65 339)	(125 565)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(96)	3	102
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	49 922	(43 805)	181 263
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle	168 948	(37 067)	(183 499)
Titres de placement / Titres de transaction	-	2 260	2 260
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(7 594)	(49 883)	(124 365)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(30 010)	(42 390)	(29 747)
Sommes versées à l'État	(34 472)	(23 622)	(50 238)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation	250 478	(89 166)	21 570
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	16 875	21 679	25 072
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	40 072	22 472	32 595
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(2 199)	(3 844)	(7 452)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement	54 748	40 307	50 215
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Augmentation / diminution des ressources spéciales	(44 344)	(44 451)	(85 939)
Dividendes versés	-	(24 002)	(23 982)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement	(44 344)	(68 453)	(109 921)
VARIATION DE TRÉSORERIE	260 882	(117 312)	(38 136)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	171 403	209 539	209 539
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	4.32 432 285	92 227	171 403

Notes aux états financiers intermédiaires

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50,085% par BNP Paribas BDDI participation.

Le 18 Janvier 2019, l'UBCI a été informé par BNP Paribas de l'ouverture d'une réflexion stratégique sur sa participation dans le capital. Dans ce cadre, BNP Paribas a entamé des discussions préliminaires avec un certain nombre d'investisseurs potentiels.

A la date du 28 août 2019, le groupe BNP Paribas et le groupe CARTE ont conclu un accord portant sur l'acquisition par le groupe CARTE de 7.800.000 actions de l'UBCI, représentant une participation de 39% du capital de la banque détenue par le groupe BNP Paribas qui conserve une participation de 11,09%. La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur.

L'acquéreur a précisé qu'il n'a pas l'intention de dépasser ce niveau de participation.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1, les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFÉRENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte,
- Comptes débiteurs de la clientèle,
- Crédits sur ressources spéciales,
- Autres crédits à la clientèle, et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0) :

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1) :

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours, sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours, sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4) :

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours et les créances ayant fait l'objet de recouvrement en contentieux.

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 06-2020 du 19 mars 2020 relative aux mesures exceptionnelles de soutien en faveur des entreprises et aux professionnels et des circulaires n° 07-2020 et n° 08-2020 relatives aux mesures exceptionnelles de soutien des particuliers, les périodes de report des échéances de trois et de sept mois ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'antériorité des impayés prévue par la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents et ne sont pas considérés comme restructuration des crédits.

Immobilisations données en leasing

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de la part de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net, soit le montant de l'engagement, déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provisions collectives

En application de la circulaire n° 2012-20 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque constitue des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24.

Les provisions collectives constituées par la banque s'élevaient, au 31 décembre 2019, à **17 353 KDT**.

Des provisions complémentaires de **500 KDT** ont été dotées au cours du 1^{er} semestre 2020. Ainsi, les provisions collectives constituées par la banque s'élèvent, au 30 Juin 2020, à **17 853 KDT**.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans couvertes par des garanties hypothécaires et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Les provisions additionnelles constituées par la banque, au 31 décembre 2019, s'élèvent à **21 500 KDT**. Au 30 juin 2020, lesdites provisions additionnelles s'élèvent à **23 324 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Il est à noter qu'au titre du 1^{er} semestre 2020, la banque n'a pas facturé les intérêts intercalaires au titre de la période de report des échéances relatives aux crédits accordés aux clients particuliers ayant un revenu mensuel net inférieur à 1 000 dinars.

2.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

2.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

a) Titres d'investissements : ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.

b) Titres de participation : ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

c) Parts dans les entreprises associées : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales qui ne sont pas intégrées globalement).

d) Parts dans les entreprises liées : sont les actions et parts de capital détenues par la banque dans la société mère et dans les entreprises filiales.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

À la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Chaque titre est valorisé séparément à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font pas l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons de Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

2.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice, et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

2.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Immeubles	5 %
- Fonds de commerce	5%
- Travaux	10 %
- Coffres forts	5 %
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériels informatiques	25 %
- Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
- Logiciels informatiques	33 %
- Logiciel ATLAS II	20 %

2.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

2.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2020 à **12 708 KDT**.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évalué lesdits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

2.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

3. IMPACT DE LA PANDEMIE COVID-19

Apparue au cours du dernier trimestre 2019 en Chine, la pandémie du COVID-19 s'est rapidement étendue à l'ensemble de la planète amenant les autorités de presque tous les pays à prendre des mesures de protection sans précédents telles que le confinement des populations et la fermeture des frontières.

Ces dispositions rigoureuses ont permis de contenir la progression de la pandémie mais n'ont pas été sans conséquence sur l'activité économique. Ainsi, en décidant un confinement intégral n'épargnant que les activités vitales et en fermant totalement les frontières, les autorités ont obtenu un excellent bilan sur le plan sanitaire avec, en contrepartie, une baisse de plus de 20% du PIB au cours du second trimestre 2020.

Face à cette situation économique dont les effets peuvent remettre en cause la pérennité des entreprises, l'emploi des populations et l'équilibre des finances publiques, de nombreuses mesures ont été prises parmi lesquelles nous pouvons citer la baisse des taux directeurs, les reports des échéances de crédits amortissables, les mécanismes de garantie par l'Etat de crédits supplémentaires, une taxation complémentaire sur les bénéfices des exercices 2019 et 2020.

La crise sanitaire, son impact sur la situation économique et les mesures prises par les autorités ne sont pas sans conséquences sur les résultats de l'UBCI du premier semestre 2020 et sur les perspectives pour la fin de l'année 2020 ainsi que pour les prochains exercices.

La présente note a pour objectif de donner une image fidèle de l'impact du COVID-19 sur les résultats constatés, sur les résultats futurs ainsi que sur la pérennité de l'entreprise.

3.1 LES RESULTATS AU 30 JUIN 2020

a- Activité

Malgré une concurrence exacerbée, le niveau global des dépôts de la clientèle (+0,1%) est resté stable et la structure de ces dépôts qui privilégie les dépôts les moins rémunérés a été maintenue. Il faut noter une sensible progression des dépôts de la clientèle des particuliers qui a constitué une épargne de précaution alors que la trésorerie des entreprises et des professionnels a souffert de la forte diminution de l'activité pendant la période la plus sévère du confinement.

Les crédits à la clientèle (-10,0%) ont, quant à eux, connus une baisse sensible. Dans un contexte économique déjà dégradé avant même la crise du COVID-19, les critères d'octroi plus rigide ont été adoptés ne permettant pas d'assurer une production suffisante pour faire face aux remboursements.

b- Rentabilité

Le **produit net bancaire** (-3,0%) a été directement impacté par la baisse de l'activité ainsi que par les mesures d'accompagnement. La marge nette d'intermédiation a souffert de la baisse des taux directeurs, de la baisse des encours et de l'absence de facturation des intérêts intercalaires pour les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 1.000 dinars. Elle a en revanche bénéficié de la baisse des emprunts et ressources spéciales. Le niveau des commissions encaissées a été directement impacté par une baisse significative des opérations bancaires au cours du second trimestre. Le profit de change a pâti d'une baisse sensible des marges alors que les volumes traités sont demeurés stables. Les revenus du portefeuille d'investissement ont connu une sensible progression.

Les **charges opératoires** sont restées sous contrôle exteriorisant une légère baisse (0,7%) portée par la réduction des frais de personnel alors que les charges générales d'exploitation ont progressé compte tenu du coût des mesures de protection mises en place dans le cadre de la lutte contre le COVID-19.

Le **coût du risque sur les crédits** (-11,3%) à la clientèle a sensiblement diminué sous l'effet d'une forte baisse des dotations aux provisions et malgré une moins bonne activité de recouvrement pendant la période de

confinement qui s'est accompagnée de la fermeture des tribunaux. Cela traduit une bonne résilience de la qualité du portefeuille où les créances classées restent marginales et fortement provisionnées.

Ces différents éléments permettent de maintenir le niveau du **résultat des activités ordinaires** (+1,8%) à celui de la période précédente.

Cependant, en raison d'une **perte provenant des éléments extraordinaires** de 10,3 MTND représentant la contribution de 7,6 MTND au « Fonds National de lutte contre la Pandémie de COVID-19 » et la taxe conjoncturelle de 2% pour 2,7 MTND, le **résultat net** (-35,9%) de la période connaît une très forte baisse.

c- Solvabilité

Cette rentabilité positive ainsi que l'application de la décision de la Banque Centrale du mois de mars 2020 de suspendre toute distribution de dividende au titre de l'exercice 2019 permet de renforcer très sensiblement le niveau des capitaux propres (+13,3%) et d'améliorer le ratio de solvabilité qui s'établit à 12,3% (vs 10,6% au 30/06/2019) traduisant un **excédent de fonds propres de 81,2 MTND** pour faire face aux risques encourus par la banque.

d- Estimation de l'impact de la pandémie COVID-19 sur le résultat net avant impôt au 30 juin 2020

Eléments	Montant en MKDT
Baisse de 100 bp des taux directeurs de la BCT	4
Gratuité des intérêts intercalaires pour les clients ayant un revenu mensuel net inférieur à 1.000 dinars	2,2
Baisse des commissions liées au confinement	2,4
Contribution au « Fonds National de lutte contre la Pandémie de Covid-19 »	7,6
Coût des mesures de protection	0,5
Taxe conjoncturelle au titre de 2019 et 1 ^{er} semestre 2020	2,7
Total approximatif (soit 44% du RNAI au 30 juin 2019)	19,4

3.2 PERSPECTIVES 2020, 2021 ET 2022

A court et moyen terme la détérioration ou, inversement, la résilience de la qualité du portefeuille de crédit à la clientèle constitue l'élément essentiel qui peut influencer la rentabilité et, conséquemment, la solvabilité.

Aussi, afin d'appréhender sur un horizon de 3 ans l'impact du choc macro-économique que représente le COVID-19, un exercice de stress test a été mené selon deux scénarii. Le premier, dit « scénario de base » qui prévoit une récession sur 2020 et une reprise lente en 2021 et 2022. Le second, dit « scénario dégradé » marqué par une récession profonde sur 3 ans avec la survenance d'une seconde vague du virus.

Dans le « scénario de base », bien que significativement réduite, la capacité bénéficiaire demeure alors que dans le « scénario dégradé », avec un coût du risque presque 15 fois supérieur aux observations historiques, le résultat est déficitaire en 2020, 2021 et 2022.

Dans les deux scénarii, le niveau des **fonds propres demeure suffisant** pour respecter le ratio de solvabilité.

3.3 CONCLUSION

L'apparition du COVID-19 a entraîné l'ensemble des économies dans une forte récession dont les effets ne sont pas encore tous mesurables.

Au 30 juin 2020, l'UBCI fait preuve d'une bonne résistance en contrôlant le coût des risques de crédit et en maintenant le niveau de la rentabilité de ses activités ordinaires.

Sans présager de l'avenir, le stress test réalisé en concertation avec la Banque Centrale montre la capacité de l'UBCI d'assurer sa solvabilité dans des conditions économiques durablement dégradées.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 4.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2020 un montant de 200 180 KDT contre 197 024 KDT au 30 Juin 2019 et s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Caisse	32 227	24 226	33 443
Comptes ordinaires BCT	167 953	172 798	183 926
TOTAL EN KDT	200 180	197 024	217 369

NOTE 4.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2020 un montant de 337 592 KDT contre 190 301 KDT au 30 Juin 2019 et se présente comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Banque Centrale de Tunisie	174 352	140 917	100 734
Banques de dépôts	115 000	6 000	-
Banques non-résidentes	48 166	43 374	103 328
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	74	10	4
TOTAL EN KDT	337 592	190 301	204 066

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale de Tunisie	174 352	-	-	-	174 352
Banques de dépôts	115 000	-	-	-	115 000
Banques non résidentes	48 166	-	-	-	48 166
Créances rattachées	74	-	-	-	74
TOTAL EN KDT	337 592	-	-	-	337 592

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	174 352	174 352
- <i>Placements en dinars</i>	-	-	80 000	80 000
- <i>Placements en devises</i>	-	-	94 352	94 352
Banques de dépôts (2)	-	-	115 000	115 000
- <i>Placements en dinars</i>	-	-	115 000	115 000
Banques non résidentes (3)	42 409	-	5 757	48 166
- <i>Comptes Nostri</i>	42 409	-	5 757	48 166
Créances Rattachées (4)	-	-	74	74
- <i>Créances rattachées sur comptes Nostri</i>	-	-	74	74
Total Établissements Bancaires et Financiers (1) + (2) + (3) + (4)	42 409	-	295 183	337 592

NOTE 4.3– CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2020 à 2 518 868 KDT contre à 2 798 992 KDT au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille escompte	(1)	2 283 341	2 511 223	2 350 830
- <i>Activités hors leasing</i>		2 118 078	2 347 222	2 182 981
- <i>Activité de leasing</i>		165 263	164 001	167 849
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	153 936	206 893	150 289
Crédits sur ressources spéciales	(3)	17 746	25 706	20 985
Autres crédits à la clientèle	(4)	244 059	232 669	226 971
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		7 143	9 877	4 376
TOTAL BRUT EN KDT		2 706 225	2 986 368	2 753 451
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		(15 325)	(16 152)	(15 161)
Moins : Provisions	(5)	(172 032)	(171 224)	(167 997)
- Provisions individuelles		(154 179)	(152 110)	(150 644)
<i>dont provisions additionnelles</i>		(23 324)	(21 617)	(21 500)
- Provisions collectives		(17 853)	(19 114)	(17 353)
TOTAL NET EN KDT	(6)	2 518 868	2 798 992	2 570 293

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2020 à 244 059 KDT contre un solde de 232 669 KDT au 30 Juin 2019 et s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Créances douteuses	191 231	191 814	193 503
Valeurs impayées	26 350	24 176	15 025
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	26 046	16 168	18 175
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	432	511	268
Total des autres crédits à la clientèle	244 059	232 669	226 971

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collectives et individuelles)

Provisions au 31 Décembre 2019	167 997
Dotations aux provisions individuelles	5 657
<i>Dont provisions additionnelles</i>	2 173
Dotations aux provisions collectives	500
Reprises sur provisions	(2 122)
Provisions au 30 Juin 2020	172 032

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2020 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 502 859
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	203 366
Engagement Total Brut	2 706 225

<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(15 325)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	2 690 900
<i>Moins : provisions individuelles</i>	(154 179)
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 536 721
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(17 853)
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 518 868

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon leur classification se présente comme suit au 30 Juin 2020 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 502 859
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	401 239
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	203 366
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	3 439
Engagement Total Brut	3 110 903
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(15 325)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 095 578
<i>Moins : Provisions individuelles (Bilan)</i>	(154 179)
<i>Moins : Provisions individuelles (Hors Bilan)</i>	(1 715)
Total provisions individuelles	(155 894)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	2 939 684
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(17 853)
Total des engagements nets d'agios et des provisions	2 921 831

NOTE 4.4- PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 404 KDT au 30 Juin 2020 et n'a pas connu de variation par rapport au 30 Juin 2019. Il se présente comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres de placement à revenu variable	404	404	404
TOTAL EN KDT	404	404	404

NOTE 4.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2020 à 351 730 KDT contre 392 002 KDT au 30 Juin 2019 et s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres de participation (i)	13 463	23 606	13 444
Parts dans les entreprises liées (ii)	6 548	6 509	6 548
Titres d'investissement	318 864	356 778	357 915
Titres en Portage	36	36	36
Créances rattachées aux titres d'investissement	15 121	7 580	18 231
TOTAL BRUT	354 032	394 509	396 174

Moins : Provisions pour dépréciations des titres	(2 302)	(2 507)	(2 268)
TOTAL NET (iii)	351 730	392 002	393 906

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Montants en KDT

Raison Sociale	VC au 30/06/2020
JINENE	3 337
YASMINE	3 110
NOUVELLE SOTIM	3 200
SIDCO-SICAR	1 648
TAZOGHRANE	1 167
TAPARURA (SEACNVS)	150
TDS « TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR »	150
EL KANAOUET	128
DEMURGER	120
SEDAT	115
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
SCHNEIDER	48
FRDCM	22
SIMAC	5
Total des titres de participation	13 463

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2019	Créances rattachées 2019	Total au 31/12/2019	Acquisitions / Régularisations	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2020	Créances rattachées au 30/06/2020	Total au 30/06/2020	Provisions au 31/12/2019	Dotations au 30/06/2020	Reprises sur provisions au 30/06/2020	Cumul des provisions au 30/06/2020	VCN au 30/06/2020
Titres de participation	13 444	-	13 444	19	-	13 463	-	13 463	(1 628)	-	-	(1 628)	11 835
Parts dans les entreprises liées	6 548	-	6 548	-	-	6 548	-	6 548	(640)	(34)	-	(674)	5 874
Titres d'investissement (*)	337 971	16 286	354 257	-	(30 559)	307 412	5 771	313 183	-	-	-	-	313 183
Emprunt National (*)	8 000	262	8 262	-	(4 000)	4 000	7	4 007	-	-	-	-	4 007
SICAR Fonds gérés (*)	11 944	1 673	13 617	-	(4 492)	7 452	9 331	16 783	-	-	-	-	16 783
Participation en rétrocession	36	10	46	-	-	36	12	48	-	-	-	-	48
Total en KDT	377 943	18 231	396 174	19	(39 051)	338 911	15 121	354 032	(2 268)	(34)	-	(2 302)	351 730

(*) Titres d'investissement.

NOTE 4.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 37 570 KDT au 30 Juin 2020 contre 41 442 KDT au 30 Juin 2019 et s'analysent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Valeurs brutes en début de période	188 484	181 863	181 863
Acquisitions	2 242	4 011	7 610
Cessions / Apurements	(137)	-	(989)
Valeurs brutes en fin de période	190 589	185 874	188 484
Amortissements	(153 019)	(144 432)	(149 005)
Valeurs nettes en fin de période	37 570	41 442	39 479

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2020 se présente comme suit :

LIBELLE	V. Brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions/ Apurements	Reclassements	V. Brute au 30/06/2020	Total Amortissements au 31/12/2019	Dotations / Reprises 2020	Cessions/ Apurements	Total Amortissements 30/06/2020	V.C. N au 30/06/2020
Immobilisations Incorporelles	55 377	495	-	(83)	55 789	(52 025)	(1 269)	-	(53 294)	2 495
Agencements et aménagements	46 292	368	(19)	325	46 966	(36 797)	(918)	18	(37 697)	9 269
Immobilisations d'exploitation	38 795	-	-	-	38 795	(24 549)	(687)	-	(25 236)	13 559
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	-	783	(580)	(16)	-	(596)	187
Terrains	5 825	-	-	-	5 825	-	-	-	-	5 825
Matériels de Transport	1 905	-	(55)	-	1 850	(1 543)	(83)	55	(1 571)	279
Fonds de Commerce	788	-	-	-	788	(507)	(9)	-	(516)	272
Mobiliers et Matériels	36 901	1 100	(63)	20	37 958	(33 004)	(1 168)	63	(34 109)	3 849
Immobilisations en cours	1 818	279	-	(262)	1 835	-	-	-	-	1 835
TOTAL EN KDT	188 484	2 242	(137)	-	190 589	(149 005)	(4 150)	136	(153 019)	37 570

NOTE 4.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 120 439 KDT au 30 Juin 2020 contre 113 089 KDT au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Débiteurs divers	(i) 62 327	47 010	51 951
Comptes de régularisation	(ii) 51 618	43 944	41 508
Comptes de Stocks	673	655	737
Créances prises en charge par l'État	700	812	700

Charges à répartir		94	139	94
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	6 189	21 256	23 974
Total brut des autres actifs		121 601	113 816	118 964
Provisions pour dépréciation des autres actifs		(1 162)	(727)	(1 185)
Total net des autres actifs		120 439	113 089	117 779

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Prêts et avances au personnel	45 576	40 304	42 373
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	3 374	412	373
Retenues à la source	179	160	1 292
Autres débiteurs divers	13 198	6 134	7 913
Total des débiteurs divers	62 327	47 010	51 951

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 156	1 278	304
Produits à recevoir	6 774	5 052	6 099
Compensations reçues	99	4 681	243
Débets à régulariser et divers	43 589	32 933	34 862
Total des Comptes de régularisation	51 618	43 944	41 508

(iii) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille encaissement	149 981	147 412	159 070
Comptes exigibles après encaissement	(143 792)	(126 156)	(135 096)
Total comptes exigibles après encaissement	6 189	21 256	23 974

NOTE 4.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste s'élève à 13 053 KDT au 30 Juin 2020 contre 129 190 au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts au jour le jour et à terme	13 000	129 000	69 000
Dettes rattachées	53	190	186
Total en KDT	13 053	129 190	69 186

NOTE 49 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 92 907 KDT au 30 Juin 2020 contre 167 051 KDT au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Banques de dépôt	(1)	18 139	40 000	95 000
Banques non-résidentes	(2)	74 274	126 088	86 029
Organismes financiers spécialisés	(3)	13	10	109
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		481	953	717
Total en KDT		92 907	167 051	181 855

(1) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts au jour le jour et à terme	18 139	40 000	95 000
Total Banques de dépôt en KDT	18 139	40 000	95 000

(2) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes ordinaires	5 655	19 938	827
Emprunts au jour le jour et à terme	68 619	106 150	85 202
Total banques non-résidentes en KDT	74 274	126 088	86 029

(3) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes ordinaires	13	10	109
Total en KDT	13	10	109

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires :	5 538	-	117	5 655
- Comptes NOSTRI	1 699	-	45	1 744
- Compte LORI	3 839	-	72	3 911
Emprunts	68 620	-	18 138	86 758
Total Établissements Bancaires	74 158	-	18 255	92 413
Avoirs en compte	-	-	13	13
Total Établissements Financiers	-	-	13	13
Créances rattachées sur les prêts	132	-	349	481
Total Créances Rattachées	132	-	349	481
Total en KDT	74 290	-	18 617	92 907

NOTE 4.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 2 614 461 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 2 589 952 KDT au 30 Juin 2019. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes à vue	(i)	1 483 772	1 546 671	1 391 916
Comptes d'épargne	(ii)	735 780	689 010	701 659
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	263 981	232 108	242 839
DAT/BC échus non remboursés		6 384	8 217	2 702
Autres sommes dues à la clientèle		84 167	59 062	55 020
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	35 000	51 500	46 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		5 377	3 384	3 218
Total des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT		2 614 461	2 589 952	2 443 354

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Compagnies d'assurances		20 468	8 556	6 586
Entreprises publiques		144 145	198 077	193 331
Autres clientèles commerciales		371 940	416 677	480 674
Comptes de non-résidents		524 988	541 707	316 188
Clients particuliers		422 231	381 654	395 137
Total des comptes à vue en KDT		1 483 772	1 546 671	1 391 916

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	635 307	592 899	604 539
Comptes d'épargne investissement		72	69	70
Comptes d'épargne logement		77 581	75 145	75 190
Autres	(b)	22 820	20 897	21 860
Total des comptes d'épargne en KDT		735 780	689 010	701 659

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Bons de caisse	208 722	159 293	186 049
Dépôts à terme	41 328	58 797	44 438
Placements en devises	13 931	14 018	12 352
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	263 981	232 108	242 839

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Entreprises étatiques	15 000	5 000	500
Sociétés privées	20 000	46 500	45 500
Total des certificats de dépôts en KDT	35 000	51 500	46 000

NOTE 4.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 216 160 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 302 538 KDT au 30 Juin 2019. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts Obligataires	5 460	14 720	11 460
Ressources Étatiques :	5 004	4 834	5 078
- <i>FOPRODI</i>	211	211	211
- <i>FONAPRA</i>	4 793	4 623	4 867
Mobilisations des créances	449	449	449
Crédits partenariat :	6 327	11 741	8 565
- <i>Lignes CFD</i>	6 327	11 741	8 565
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT dédié au leasing	4 571	5 943	5 257
Ligne BAD BCT	5 514	6 799	6 156
Fonds BNPP	30 924	45 226	38 075
Fonds Premier logement BCT	977	939	977
Emprunt PROPARCO	29 346	48 991	39 169
Ligne BERD	26 618	44 363	35 491
Ligne BERD 2	66 767	81 604	74 185
Emprunt AFD	14 741	14 742	14 742
Ligne FADES BCT	11 778	12 620	12 620
Autres fonds extérieurs :	6 269	7 606	6 866
- <i>Ligne Italienne</i>	1 868	2 260	2 058
- <i>Ligne FODEP</i>	13	13	13
- <i>Ligne Espagnole</i>	633	1 329	919

- Ligne BEI	561	759	660
- Ligne K F W	-	1	-
- Encours FADES	172	179	173
- Ligne NATIXIS	3 022	3 065	3 043
Dettes rattachées à des ressources spéciales	1 099	1 645	1 339
Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	216 160	302 538	260 744

NOTE 4.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 225 097 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 187 058 KDT au 30 Juin 2019. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Provisions	(1)	30 470	26 376	29 939
Comptes de régularisation	(2)	155 720	98 688	111 145
Créditeurs divers		38 907	61 994	59 606
Total en KDT		225 097	187 058	200 690

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	1 715	1 722	1 715
Provisions pour risques et charges	7 038	4 638	7 080
Provisions pour congés à payer	9 009	8 033	9 078
Provisions pour départ à la retraite	12 708	11 983	12 066
Total Provisions en KDT	30 470	26 376	29 939

(2) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges à payer	46 501	41 373	39 150
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	863	1 031	757
Crédits à régulariser et divers	108 356	56 284	71 238
Total des comptes de régularisation en KDT	155 720	98 688	111 145

NOTE 4.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2020, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2020 à 405 105 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31-12-2019	100 008	10 000	1 402	37 988	180 568	3	57 498	387 467
Réserves à régime spécial	-	-	-	(15 037)	15 037	-	-	-
Affectation du Résultat (AGO du 26 août 2020)	-	-	-	-	57 498	-	(57 498)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30-06-2020	-	-	-	-	-	-	17 638	17 638
Capitaux Propres au 30/06/2020	100 008	10 000	1 402	22 951	253 103	3	17 638	405 105

NOTE 4.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2020 un montant de 1 187 210 KDT contre un solde de 1 310 405 KDT au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
En faveur d'établissements bancaires et financiers	966 361	1 121 460	1 033 089
En faveur de la clientèle	220 849	188 945	223 142
- <i>Cautions fiscales</i>	<i>15 843</i>	<i>15 278</i>	<i>15 451</i>
- <i>Cautions pour marchés</i>	<i>99 956</i>	<i>88 948</i>	<i>98 532</i>
• <i>En devises</i>	<i>10 297</i>	<i>10 410</i>	<i>13 520</i>
• <i>En dinars</i>	<i>89 659</i>	<i>78 538</i>	<i>85 012</i>
- <i>Cautions douanières</i>	<i>48 233</i>	<i>37 370</i>	<i>59 243</i>
- <i>Cautions diverses</i>	<i>49 863</i>	<i>36 035</i>	<i>40 697</i>
• <i>En devises</i>	<i>33 648</i>	<i>23 778</i>	<i>30 406</i>
• <i>En dinars</i>	<i>16 215</i>	<i>12 257</i>	<i>10 291</i>
- <i>Obligations cautionnées</i>	<i>6 954</i>	<i>11 314</i>	<i>9 219</i>
TOTAL CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES EN KDT	1 187 210	1 310 405	1 256 231

NOTE 4.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 192 664 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 252 437 KDT au 30 Juin 2019. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	4 388	68 340	5 003
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	188 276	184 097	211 373
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	148 261	126 225	160 654
- <i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	40 015	57 872	50 719
TOTAL CRÉDITS DOCUMENTAIRES EN KDT	192 664	252 437	216 376

NOTE 4.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2020 comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Effets refinançables donnés en garantie	13 000	69 000	37 000
BTA donnés en garantie	-	60 000	32 000
Total	13 000	129 000	69 000

NOTE 4.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2020, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 250 858 KDT contre 119 433 KDT au 30 Juin 2019.

NOTE 4.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
EPAC COM	-	9	-
IDE	-	7	-
Génie climatique	-	3	-
FRDCM	8	8	8
TOTAL EN KDT	8	27	8

NOTE 4.19 - GARANTIES REÇUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Garanties reçues de l'État et des compagnies d'assurances	101 467	135 024	119 223
Garanties reçues des banques	951 378	1 179 915	1 036 330
- Garanties reçues des banques résidentes	1 158	-	-
- Garanties reçues des banques non résidentes	950 220	1 179 915	1 036 330
Nantissements titres	19 869	43 766	31 005
Garanties reçues de la clientèle	916 688	965 074	1 007 295
Total des garanties reçues en KDT	1 989 402	2 323 779	2 193 853

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achats et de ventes de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2020 comme suit :

Achats au comptant	14 799 KDT
Ventes au comptant	5 343 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2020 comme suit :

Achats à terme	1 189 KDT
Ventes à terme	40 815 KDT

NOTE 4.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 118 989 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 130 304 KDT au 30 Juin 2019. Ce poste s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire (i)	4 966	3 080	7 147
Produits sur opérations de crédit (ii)	107 433	119 739	240 727
Revenus assimilés (iii)	6 590	7 485	14 569
Total des intérêts et revenus assimilés	118 989	130 304	262 443

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Marché Monétaire au jour le jour	4 228	970	3 496
Marché Monétaire en devises	515	1 632	2 777
Autres	223	478	874
Total des produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	4 966	3 080	7 147

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	88 108	100 457	200 469
Comptes courants débiteurs	10 216	11 452	23 432
Leasing	8 677	7 322	15 584
Crédits sur ressources extérieures	240	385	806
Créances douteuses ou litigieuses	192	123	436
Total des Produits sur opérations de crédit	107 433	119 739	240 727

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 210	3 435	6 845
Commissions de découverts	1 554	826	1 937
Commissions sur billets de trésorerie	27	54	99
Report-Déport	1 302	2 593	4 214
Autres intérêts assimilés	497	577	1 474
Total des revenus assimilés	6 590	7 485	14 569

NOTE 4.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 27 449 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 28 567 KDT au 30 Juin 2019. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	20 987	22 140	45 600
Commissions de tenues de comptes	2 787	2 861	5 684
Commissions sur opérations de change manuel	36	87	173
Autres commissions	3 639	3 479	7 461
Total des commissions en KDT	27 449	28 567	58 918

NOTE 4.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 163 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 17 722 KDT au 30 Juin 2019. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Gains sur opérations BTA-BTCT	-	6	7
Gains de change	14 024	22 112	40 429
Pertes de change	(1 861)	(4 396)	(8 029)
Total en KDT	12 163	17 722	32 407

NOTE 4.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2020 un montant de 13 765 KDT contre 11 777 KDT au 30 Juin 2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	13 026	10 808	24 671
<i>dont Intérêts sur BTA</i>	<i>9 880</i>	<i>10 554</i>	<i>21 330</i>
Dividendes sur portefeuille titres de participation	499	605	984
Intérêts sur emprunt national	238	362	613
Intérêts sur titres en portage	2	2	4
Total des revenus du portefeuille d'investissement	13 765	11 777	26 272

NOTE 4.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 49 243 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 61 257 KDT au 30 Juin 2019. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 602	10 806	17 376
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	37 069	37 653	76 727
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	7 030	9 313	17 544
Charges assimilées	542	3 485	5 610
Total des intérêts encourus et charges assimilées	49 243	61 257	117 257

(1) Le solde du compte Intérêts sur les dépôts de la clientèle s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à vue	7 314	9 835	19 128

Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	11 013	8 492	18 665
Comptes d'épargne	17 219	16 393	33 086
Certificats de dépôts	1 523	2 933	5 848
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle	37 069	37 653	76 727

NOTE 4.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 683 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de (1 113) KDT au 30 Juin 2019. Ce solde s'analyse comme suit :

		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dotations aux provisions	(i)	7 057	8 272	15 297
<i>dont provisions additionnelles</i>		2 173	1 225	2 193
Reprises sur provisions	(ii)	(2 445)	(9 486)	(16 763)
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>		(466)	(164)	(1 249)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions		10	5	7
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions		65	159	273
Créances radiées		-	-	1 595
Récupération sur créances radiées		(4)	(63)	(128)
Total en KDT		4 683	(1 113)	281

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2020 se détaillent comme suit :

	30/06/2020
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	5 657
<i>Dont provisions additionnelles</i>	2 173
Dotations aux provisions collectives	500
Dotations aux provisions pour risques et charges	258
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	642
Total des dotations aux provisions en KDT	7 057

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2020 se détaillent ainsi :

	30/06/2020
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	2 122
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	466
Reprises sur provisions pour risques et charges	323
Total des reprises sur provisions en KDT	2 445

NOTE 4.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 006) KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de (834) KDT au 30 Juin 2019. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Étalement Prime / Titres d'investissement	(1 040)	(1 110)	(2 247)
Dotations aux provisions	34	3	120
Reprises sur provisions	-	(1)	(358)
Plus ou moins-value sur cession de titres d'investissement	-	274	726
Total en KDT	(1 006)	(834)	(1 759)

NOTE 4.27 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 22 453 KDT au 30 Juin 2020 contre un solde de 21 556 KDT au 30 Juin 2019. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Impôts et taxes	1 080	834	2 632
Contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires	3 384	3 512	7 208
Travaux, fournitures et services extérieurs	12 558	10 747	21 043
Transport et déplacement	238	719	1 329
Frais divers de gestion	5 168	5 702	11 496
Autres charges d'exploitation	25	42	646
Total en KDT	22 453	21 556	44 354

NOTE 4.28 - SOLDE EN GAIN / PERTE DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Plus-value sur cession d'immobilisations	42	-	66
Pertes suite au redressement fiscal	-	(6 329)	(6 329)
Pertes sur radiation des titres de participation	-	-	(276)
Autres pertes sur éléments non récurrents	-	-	(90)
Total en KDT	42	(6 329)	(6 629)

NOTE 4.29 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés au 30 Juin 2020 totalise 12 711 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	29 346
+ Réintégrations	11 244
- Déductions	(7 140)
Résultat fiscal	33 450
Impôt sur les bénéfices (35%)	11 708
Contribution Sociale de Solidarité (3%)	1 003
TOTAL	12 711

NOTE 4.30 – PERTES PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES

- Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret-loi Gouvernemental n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », il est institué une taxe conjoncturelle, non déductible fiscalement, au profit du budget de l'Etat pour les années 2020 et 2021 calculée au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2019 et 2020 avec un minimum de 5.000 dinars.

La charge constatée par la banque à ce titre s'élève à 2 742 KDT et se détaille comme suit :

Période comptable	Exercice 2019	1 ^{er} semestre 2020
Bénéfices imposables	103 627	33 450
Taux	2%	2%
Taxe conjoncturelle	2 073	669
Total de la charge comptabilisée au 30 juin 2020		2 742

- Par ailleurs, en application de la décision du Conseil d'administration réuni le 31 mars 2020, la banque a procédé à la contribution au « Fonds National de lutte contre la Pandémie de Covid-19 » mis en place par l'Etat pour soutenir les efforts déployés dans le cadre de la lutte contre ladite Pandémie et faire face à ses implications économiques et sociales.

Le montant du don accordé par la banque et constaté parmi les charges exceptionnelles au 30 juin 2020 s'élève à 7 600 KDT. La charge liée a été déduite lors de la détermination du résultat imposable relatif au 1^{er} semestre 2020.

Ainsi, les pertes provenant des éléments extraordinaires supportées par la banque, s'élèvent au 1^{er} semestre 2020 à 10 342 KDT.

NOTE 4.31 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2020, se présentent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Résultat net attribuable aux actionnaires	17 638	27 496	57 498
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action (en DT)	0,882	1,375	2,875

NOTE 4.32 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2020, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 432 285 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Caisses	32 227	24 226	33 443
Banque Centrale (comptes ordinaires)	167 953	172 798	183 926
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	48 166	43 374	103 328
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	174 352	140 917	100 734
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	115 000	6 000	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(13 000)	(129 000)	(69 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(18 139)	(40 000)	(95 000)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(5 655)	(19 938)	(827)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(68 619)	(106 150)	(85 201)
Total en KDT	432 285	92 227	171 403

NOTE 4.33 – PARTIES LIÉES

Un contrat conclu avec BNP PARIBAS portant amendement à la convention d'« Assistance technique – prestations ponctuelles », aux contrats cadres « Applications et prestations de services informatiques » et aux contrats d'applications liés a été signé le 30 décembre 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Juin 2015. Celui-ci prévoit que la somme des charges liées à la maintenance évolutive/applicative des applications régies par les contrats cadres et contrats y afférents, ainsi que les charges régies par la convention d'assistance technique prestations ponctuelles, ne saurait dépasser 2,5% du Produit Net Bancaire de l'UBCI, tel que présenté dans les États Financiers approuvés de l'UBCI au titre de l'exercice précédent.

Le montant constaté au titre de ces conventions parmi les charges au 30 Juin 2020 est de 3 188 KDT.

NOTE 4.34 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2020. Par conséquent, ils ne reflètent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Toutefois et hormis l'impact de la pandémie COVID-19 sur les comptes de la Banque arrêtés au 30 juin 2020 tel que présenté au niveau de la note 3 des présents Etats financiers intermédiaires, il est à signaler que le risque d'ajustement à la baisse des perspectives économiques en raison de l'évolution de la pandémie reste significatif. Le risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la banque demeure présent.

En l'état actuel de la situation, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI » AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2020 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 405 105 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 17 638 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » arrêtés au 30 juin 2020, ainsi que du compte de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'états financiers d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et

des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observations

4.1 Impact de la pandémie COVID-19

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers intermédiaires « 3. Impact de la pandémie COVID-19 », la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19, son impact sur la situation économique du pays et les mesures prises par les autorités ont eu des conséquences sur le résultat de la banque du premier semestre 2020 et sur ses perspectives pour les prochains exercices.

L'impact de ladite crise sur le résultat net avant impôt arrêté au 30 juin 2020 a été estimé par la banque à un montant de 19,4 millions de dinars correspondant à des charges supplémentaires et des manques à gagner détaillés au niveau de la note précitée.

En l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

4.2 Réflexion stratégique sur la participation de BNP Paribas dans le capital de l'UBCI

Nous attirons votre attention sur le fait que l'UBCI a été informée le 18 janvier 2019 par BNP Paribas de l'ouverture d'une réflexion stratégique sur sa participation dans le capital de la banque qui s'élève à 50,085%. Dans ce cadre, BNP Paribas a entamé des discussions préliminaires avec des investisseurs potentiels.

Selon le communiqué de la banque en date du 28 août 2019, le groupe BNP Paribas et le groupe CARTE ont conclu à cette date un accord portant sur l'acquisition par le groupe CARTE de 7.800.000 actions de l'UBCI, représentant une participation de 39% du capital de la banque détenue par le groupe BNP Paribas qui conserve une participation de 11,09%. La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur. L'acquéreur a précisé qu'il n'a pas l'intention de dépasser ce niveau de participation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 28 Août 2020

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY

DELTA CONSULT

Wael KETATA